



Date limite :
Mercredi 30
Avril
2025

Éviter à 4 enfants et une mère isolée de se retrouver à la rue

Bonjour à toutes et à tous, je me permets de lancer cette cagnotte au profit de ma fille et ses 4 enfants (10, 12, 14 et 16ans). En effet, après près de 20 ans de vie commune avec son compagnon et avoir eu 4 enfants ensemble, et avoir emprunté pour une acquisition immobilière, celle-ci ne pouvait plus supporter le comportement de ce dernier. Celui-ci ne s'occupait pas des enfants, il n'avait aucune empathie envers eux et encore moins envers elle, il en était arrivé à devenir vulgaire et violent (je vous passe les détails, ce serait trop long) En 2021, notre fille a pris la décision de se séparer et de prendre un logement à son nom avec les 4 enfants. Il n'a même pas essayé une fois d'essayer d'arranger les choses ni de récupérer les enfants. Il l'a même empêché de faire estimer la maison en vue d'une vente en changeant toutes les serrures Ce serait vraiment trop long de tout expliquer, mais je peux vous assurer que la situation était critique. Toujours est-il que depuis 2021, il jouit pleinement seul du logement et ne paye plus les mensualités. Dernièrement, notre fille a été notifiée par huissier que la maison allait être saisie et vendue aux enchères. Sauf qu'entre temps, lui s'est mis à la banque de France et en dossier de surendettement. Le huissier a précisé que de ce fait il n'était plus solvable et que l'intégralité du reste à payer plus tous les frais engendrés (près de 25000€ de frais)pour un montant total de 104000€, lui serait imputé à elle uniquement. Et que si la

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/bN6T6YYM>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Bernard Blondelle